

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation

PREAMBULE – starTech Normandy propose une offre de formation dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à destination des professionnels. Le catalogue complet est disponible sur www.startechnormandy.com. Chaque participant reconnaît prendre connaissance des présentes conditions d'utilisation et les accepter.

ARTICLE 1 - OBJET - Les présentes conditions s'appliquent à la fourniture par starTech Normandy d'une ou plusieurs prestation(s) de formation sous forme de sessions, séminaires, conférences inter-entreprises, intra-entreprises ou de monitorat. Le contenu, la forme, les prix ainsi que les planifications des sessions, séminaires et conférences sont définis sur ce document. Les dispositions particulières des formations assurées à distance sont définies à l'article 8.

ARTICLE 2 - INSCRIPTIONS - Les demandes d'inscriptions s'effectueront par écrit. Dès réception de la commande, une convocation sera adressée à chaque participant ou au prescripteur. Dans le cadre où la session remplirait les conditions d'une formation professionnelle, à l'issue de chaque session et pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle sera établie ainsi qu'une attestation de participation. Ces documents vous seront adressés en même temps que la facture. Toutefois, starTech Normandy n'acceptera les inscriptions que dans la limite des places disponibles. starTech Normandy se réserve le droit d'annuler ou de différer un stage avec un préavis d'une semaine. (Par fax, par courrier postal ou par courrier électronique)

ARTICLE 3 - PRIX / PAIEMENT –

a- Les prix des sessions couvrent les frais d'animation, la fourniture d'un support par stagiaire. Ils n'incluent pas les frais de transport et d'hébergement des stagiaires. Les frais de restauration (déjeuner) sont inclus dans certaines formations. Les prix sont indiqués Hors Taxes, pour les clients français. Ils sont à majorer de la TVA en vigueur. Une facture est émise à l'issue de la session de formation et payable à réception (ou selon les conditions de paiement précisées dans le Bon de Commande). Les sommes qui ne seraient pas payées par le client à la date prévue porteront intérêt au terme d'un délai de huit (8) jours suivant mise en demeure préalable, à un taux égal à une fois et demie (1,5) le taux d'intérêt légal et seront calculées sur une base quotidienne pour chaque jour de retard. Les prix indiqués sont valables jusqu'à parution d'une nouvelle tarification. Toute session commencée est due intégralement.

b- dans le cadre d'une action d'aide à la maîtrise d'ouvrage, ou d'un accompagnement étalé dans le temps (quel qu'en soit la nature : rédaction d'un cahier des charges, formation fractionnée en plusieurs sessions, accompagnement de projet, etc., quel qu'en soit le nombre d'occurrences, et quel qu'en soit la durée), un acompte de 30 % sera demandé à la signature du devis, un versement de 30 % sera exigible dans les 30 jours qui suivent le démarrage de la prestation, le solde étant dû dans les conditions prévues en 3- a. Toute heure de prestation prévue dans le devis mais non réalisée sera due, sauf en cas de manquement ou de désistement de starTech Normandy. starTech Normandy se réserve le droit de ré-évaluer le temps nécessaire à la bonne réalisation de la prestation et de soumettre un devis complémentaire décrivant le nombre et la nature des prestations qui resteraient à réaliser, et dépassant le devis initial.

ARTICLE 4 – ANNULATION DE COMMANDE - Toute annulation doit être adressée à starTech Normandy par écrit (email, courrier, fax) . Une annulation de commande parvenant à starTech Normandy quinze jours avant le début de la session de formation n'entraînera aucun frais. Pour toute annulation de commande intervenant dans les quinze jours ouvrés précédant le début de la session de formation, starTech Normandy se réserve le droit de facturer la totalité de la prestation.

ARTICLE 5 - PRE-REQUIS - starTech Normandy a défini le niveau pré-requis pour suivre ses sessions. Il incombe au client de vérifier si ses collaborateurs ont bien ce niveau de pré-requis pour suivre les sessions de starTech Normandy. D'autre part, la nature évolutive des thèmes de formations proposés par starTech Normandy peut imposer des adaptations dans le programme de formation entre la date de la signature du bon de commande et le jour de la formation. Le programme détaillé de la formation est à jour sur le site internet de starTech Normandy. Il appartient à chaque participant de consulter la page web de description de la formation pour connaître le programme qui sera suivi, notamment les éventuels changements apportés depuis la signature du bon de commande.

ARTICLE 6 - DROIT DE PROPRIETE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE - La prestation de la session de starTech Normandy comprend la fourniture d'un support destiné à l'usage interne du client. starTech Normandy conserve l'intégralité des droits d'auteur sur le contenu des stages ainsi que sur la littérature éditée et la documentation fournie. Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces formations ou documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit de starTech Normandy.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DE STARTECH NORMANDY - L'obligation souscrite par starTech Normandy dans le cadre de ses sessions est une obligation de moyens et non une obligation de résultats. Lorsque des exercices pratiques afférents aux sessions sont effectués par le personnel du client sur son matériel, starTech Normandy ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dommages causés à ce matériel. starTech Normandy n'est pas responsable des objets et effets personnels apportés par les stagiaires. Le présent article définit de façon complète la responsabilité de starTech Normandy.

ARTICLE 8 - FORMATION à distance -

a - équipements requis pour accéder à l'offre

L'accès à l'offre de formation à distance nécessite pour le participant:

- un équipement informatique (PC ou MAC, ordinateur portable ou de bureau; diagonale d'écran minimale : 15 pouces)
- une connexion à internet d'au moins 1Mb/s descendants.
- un navigateur récent. (Edge, Firefox, Chrome)
- un casque équipé d'un micro
- un endroit suffisamment calme pour permettre le suivi de la formation dans de bonnes conditions

Les codes fournis pour accéder à la formation à distance sont confidentiels et ne doivent pas être partagés. Toute perte, vol, détournement ou utilisation non autorisée de ces codes d'accès et leurs conséquences relèvent de la responsabilité de l'Apprenant.

b - conditions d'utilisation de l'offre

Les sessions de formations commencent à l'heure prévue. L'apprenant s'engage à être présent dans la salle virtuelle 5 minutes au moins avant de début de la session, en utilisant le code fourni.

Les textes, vidéos, diaporamas (« Contenus ») intégrés dans l'offre de formation à distance sont des créations pour lesquelles starTech Normandy est seul titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et/ou d'exploitation.

Sauf autorisation spéciale de starTech Normandy, l'enregistrement ou la reproduction partielle ou totale de la formation sur tout support, la location, la vente et la diffusion par tout moyen des contenus sont strictement interdites.

L'apprenant peut imprimer tout ou partie des contenus sur support papier pour son usage personnel, ce qui exclut notamment toute reproduction à des fins commerciales ou de diffusion en grand nombre, gratuite ou payante.

Les équipements (ordinateur, logiciels, moyens de télécommunications, etc.) permettant l'accès à la salle de formation virtuelle sont à la charge exclusive du participant, de même que les frais de télécommunication induits par leur utilisation.

Le service de formation à distance de starTech Normandy s'appuyant sur internet, starTech Normandy n'est pas maître de l'ensemble de la chaîne qui relie les participants à la salle virtuelle, proposée par un prestataire tiers. starTech Normandy ne pourra donc pas être tenu pour responsable de dysfonctionnements qui surviendraient sur tout équipement matériel, logiciel et par extension sur tout élément sur lequel starTech Normandy n'a pas la main, ou en cas de dysfonctionnement du matériel ou du logiciel du participant.

De même, la responsabilité de starTech Normandy ne saurait être recherchée en cas de dysfonctionnement, d'une impossibilité d'accès, ou de mauvaises conditions d'utilisation des ressources mises à disposition par starTech Normandy imputables à un équipement non adapté, à l'encombrement du réseau Internet, et/ou pour toute autre raison extérieure à starTech Normandy.

Les participants doivent disposer des compétences, des matériels et des logiciels requis pour l'utilisation d'Internet et reconnaissent que les caractéristiques et les contraintes d'Internet ne permettent pas de garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des transmissions de données sur Internet.

Si cette impossibilité est du fait d'un participant, il perdra le bénéfice de la session.

c - garanties et responsabilités

starTech Normandy fournira les meilleurs efforts pour sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation des contenus conformément aux règles d'usages de l'Internet.

starTech Normandy ne peut être tenu responsable des interruptions de services dues aux caractéristiques et limites du réseau Internet, notamment dans le cas d'interruption des réseaux d'accès, des performances techniques et des temps de latence pour suivre la formation à distance.

Compte tenu des caractéristiques intrinsèques de l'Internet, starTech Normandy ne garantit pas le participant contre les risques notamment de piratage des données et programmes et de tout dommage subi par les ordinateurs consécutif à l'utilisation des outils de formation en ligne. Il appartient au participant de prendre toutes mesures appropriées de nature à protéger ses données et logiciels. Il lui appartient également de veiller à se déconnecter à la fin d'une session.

Le participant est seul responsable de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance de ses équipements techniques nécessaires pour accéder à la salle virtuelle et pour suivre la formation. En aucun cas starTech Normandy ne saurait être tenu responsable si le service proposé s'avère incompatible ou présente des dysfonctionnements avec certains logiciels, configurations, systèmes d'exploitation ou équipements du participant.

starTech Normandy ne pourra en aucun cas être tenu responsable des vitesses d'accès à la salle virtuelle depuis l'endroit où se situe le participant, des vitesses d'ouverture et de consultation des pages, des vitesses de téléchargement, de ralentissements externes, de la suspension ou de l'inaccessibilité de ses services, de l'utilisation frauduleuse par des tiers de toutes les informations mises à disposition.

Il incombe au participant, de protéger ses équipements techniques notamment contre toute forme de contamination par des virus et/ou de tentative d'intrusion, starTech Normandy ne pouvant en aucun cas en être tenue pour responsable.

d - attestation de la présence à la formation à distance

Conformément à l'article II, starTech Normandy peut fournir, sur demande, une attestation de présence à chaque participant. Cette attestation sera obligatoirement établie au nom de la personne inscrite et ne portera que pour les sessions où le participant était effectivement présent (connecté) à la session de formation à distance.

e - facturation

starTech Normandy procédera à la facturation de la formation, y compris si le participant n'a pas pu suivre ou compléter la formation pour un manquement aux obligations techniques précisée dans l'article 8-a ou tout autre motif émanant de conditions tributaires du participant.

En cas d'impossibilité de la part de starTech Normandy d'assurer la session à distance pour des raisons indépendante de sa volonté, starTech Normandy-proposera une date et une heure aux participants.

ARTICLE 9 – COLLECTE D'INFORMATION A CARACTERE PERSONNEL - Les informations concernant l'Apprenant sont nécessaires au suivi de sa formation et aux attestations. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, l'Apprenant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux données personnelles le concernant en s'adressant à info@startechnormandy.com.

ARTICLE 10 - DIVERS - Les présentes conditions sont régies par la loi française. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur application sera de la compétence du Tribunal de Commerce d'Alençon. Ces conditions annulent et remplacent tous les accords antérieurs entre les parties, écrits ou verbaux, ayant le même objet. Elles prévalent sur les conditions générales d'achat du client. Toute renonciation, résiliation ou modification de/à l'une quelconque de ces dispositions ne pourra prendre effet qu'après avoir fait l'objet d'un accord dûment signé par les deux parties. starTech Normandy se réserve le droit de modifier à tout moment son offre et le prix de ses prestations.

ARTICLE 11 - Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement - Article L441-6 du Code de Commerce Tout professionnel en situation de retard de paiement sera de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant a été fixé par décret à 40 euros.

starTech Normandy : Siège Alençon – 31 bd. de Strasbourg - Tél : 02 33 80 87 50
Antenne :